

# COMMUNE DE MONTJAVOULT



## LA BUTTE DE MONTJAVOULT

BULLETIN N° 37

Un grand merci à Robert CHAPUIS pour sa collaboration artistique à notre bulletin.  
Si vous aussi, chers lecteurs, avez une âme et un talent pour le graphisme, envoyez  
vos oeuvres (format 21 x 29,7) à la Mairie, nous nous ferons une joie de les publier  
en couverture dans les prochains bulletins municipaux.

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
VOEUX DE LA COMMUNE .....	<b>5</b>
AVIS DIVERS .....	<b>6</b>
VIE MUNICIPALE .....	<b>10</b>
ECHOS DE LA VIE LOCALE.....	<b>14</b>

**DECEMBRE 1994**

**COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Monsieur le Maire</b>	Philippe GAUTIER
<b>Premier Adjoint</b>	Georges GRISVARD
<b>Deuxième Adjoint</b>	Robert CHAPUIS
<b>Les Conseillers</b>	Claude BIANCHI Jean-Pierre FAGOT Jacques LEMIRE Robert DUPORT Elisabeth GOURDAIN Catherine DERON Jacques VIGIE

**HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**

Le Mardi  
Le Vendredi

de 17 h 30 à 19 h

## INTRODUCTION

C'est en 1977, il y a 17 ans, que notre Bulletin Municipal a vu le jour.

Il termine donc son troisième mandat et il est en définitive assez content de lui.

Il a été ponctuel, ce qui n'est pas si courant et il faut en féliciter ses auteurs : 37 numéros en 17 ans.

Il s'est efforcé d'apporter les informations, les bonnes, les moins bonnes, les nécessaires, les inutiles (mais ce sont celles-là qu'on lit d'abord) avec souvent une sympathique note d'humour ou de romantisme.

Bien entendu il n'a pas été parfait, mais la perfection n'est pas de ce monde et c'est aussi bien puisqu'ainsi il reste perfectible.

En cette période de fêtes, nous lui souhaitons bon vent pour la nouvelle année et bon courage à son skipper.

## **VOEUX DE LA COMMUNE**

Monsieur Philippe GAUTIER et tous les membres du Conseil Municipal souhaitent une bonne et heureuse année 1995 à tous les habitants de la commune.

Le Conseil Municipal portera ses efforts au cours de l'année 1995 à maintenir une gestion saine et équilibrée des finances et ressources afférentes à la commune afin de ne pas recourir à une augmentation d'impôts locaux. Il sera vigilant à sauvegarder un environnement champêtre et rural auquel tout habitant de la commune aspire face à la poussée tentaculaire de la région Parisienne en matière d'habitation.

## AVIS DIVERS

### SOLIDARITE

La commune a été sensible au drame cruel du génocide du peuple Rwandais. Aussi s'est-elle associée à la campagne de solidarité menée par l'Association des Maires de France.

Pour ce faire, elle a adressé un chèque de 500 F. à l'action humanitaire pour le Rwanda

### FOIRE A TOUT

Quelques précisions pour l'organisation de la Foire à Tout qui s'est déroulée dans notre commune au début du mois de septembre. Sur la foi de certains bruits parvenus jusqu'à nous, d'aucuns ont pensé que Monsieur le Maire avait refusé l'emplacement de la Place de l'Eglise pour l'organisation matérielle de cette manifestation.

La demande de réserver la Place de l'Eglise pour l'aménagement des différents stands de la Foire à Tout n'a jamais été formulée au Maire de Montjavoult.

Le choix du lieu retenu résulte de l'entière initiative de son organisateur auquel le Maire a d'ailleurs accordé toutes les facilités administratives pour la réalisation de cette manifestation.

### INITIATIVE REMARQUABLE

Madame Odile LEGROS, quelques mamans et une éducatrice de Chaumont organisent tous les lundis matins, dans la troisième classe, des séances récréatives et éducatives pour les jeunes enfants de moins de cinq ans.

Les séances des trois premiers lundis du mois sont conduites par une éducatrice de Chaumont, la séance du quatrième lundi est prise en charge par les mamans.

Une douzaine de jeunes enfants participent à ces matinées hebdomadaires. A cet effet, la mairie a fait l'acquisition de douze petites chaises et de trois tables pour un montant de 2.295 F.

Le Conseil Municipal applaudit à cette initiative heureuse et bénéfique pour les très jeunes enfants de notre village ; souhaitons à Madame Odile LEGROS et à ses collaboratrices réussite et satisfaction dans leur entreprise remarquable

### **MARE DE BEAUGRENIER**

Après curage de la mare, une nouvelle clôture a été installée par une maison spécialisée.

## **RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTE DU VERRE**

Les délégués communaux auprès du Syndicat Intercommunal du ramassage des ordures ménagères (SIROM) ont rendu compte au Conseil Municipal du 28 octobre, de la dernière assemblée qui était particulièrement instructive.

En effet, le Député-Maire de Douai, Président de l'Agence de Défense de l'Environnement et de Maîtrise de L'Énergie (A.D.E.M.E.) a fait un exposé sur l'évolution probable du traitement des déchets jusqu'à l'an 2002, date de fermeture légale des décharges actuelles selon la loi du 13 juillet 1992.

L'Agence qui collecte des redevances auprès des fabricants d'emballages et des organismes de ramassage des ordures subventionne des études, département par département pour, d'une part, analyser la composition des ramassages et mettre en place des collectes sélectives, d'autre part, rechercher l'implantation la plus économique des usines de traitement (incinération, compostage, etc....).

En ce qui concerne le ramassage du verre, il risque d'y avoir des déboires : les communes qui avaient des tonnages suffisants pour s'équiper redoutent de devoir payer pour faire enlever leurs containers.

En conclusion, il faut attendre le résultat des études en cours qui proposeront une solution intercommunale voire départementale.

## **LA DÉCHARGE DE LA COMMUNE**

Les services préfectoraux ont demandé, il y plusieurs années, la suppression définitive de la décharge (pourtant limitée aux déchets végétaux).

Pour faciliter cette suppression, une subvention correspondant au coût total d'une clôture complète et définitive nous a été proposée.

Mais nous savons que la majorité des habitants souhaite le maintien de cette décharge.

C'est pourquoi la décision d'une clôture est régulièrement différée.

## L'ÉCLAIRAGE PUBLIC N'EST PAS EN VEILLEUSE

Un certain nombre d'entre vous ont exprimé la crainte de voir nos concitoyens s'affronter dans une nouvelle lutte des classes : la classe minoritaire de la Grande Rue, jouissant sans vergogne d'un nouvel éclairage, et les autres - la majorité des oubliés - qui se contentent de l'ombre d'un éclairage suranné.

Il nous a paru tout à fait indispensable de rétablir la paix dans les esprits et nous avons demandé au Conseil Municipal de vous apporter l'information que nous publions ci-après :

Pour des raisons budgétaires évidentes, le nouvel éclairage public est programmé en plusieurs tranches, donc sur plusieurs années.

- la première tranche a permis de réaliser l'axe principal du bourg.
- la deuxième tranche, prévue en 1994, n'a pu être réalisée, faute de subventions. Elle concerne toutes les rues restantes du bourg. Il est à peu près certain qu'elle verra le jour (c'est le cas de le dire) en 1995.
- l'ensemble des hameaux sera équipé de la même façon au fur et à mesure de l'allocation des subventions.

Le coût prévisionnel est de 187.000 F pour 1995, et nous ne pouvons évidemment pas l'assumer seul.

Il n'est pas inutile de rappeler que tous les travaux et équipements réalisés sur le territoire ont fait l'objet de subventions que nous avons réussi à obtenir tant au plan national, régional que départemental.

## VIE MUNICIPALE

### URBANISME

Le choix du Conseil Municipal pour MONTJAVOULT a été d'une part de conserver à la commune son aspect rural, d'autre part d'éviter un développement trop rapide qui en ferait peu à peu et inévitablement une cité dortoir.

Car si nous sommes administrativement en Picardie, nous sommes en fait sous l'influence prépondérante de la région Ile de France qui voudrait nous exporter ses habitants (en gardant bien entendu l'essentiel des taxes et impôts résultant de leur travail).

Le Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) est actuellement en révision, après avoir été modifié en 1991. La modification concernait essentiellement " le Règlement " c'est à dire les dispositions relatives aux constructions (dimensions, aspect, etc...).

La révision a pour but principal d'améliorer si possible l'assainissement existant, et d'éviter la pollution qu'entraînent des constructions sur des sols inadaptés à un assainissement individuel.

Pour l'extension future de la commune, il faut trouver la cadence et les endroits les plus aptes à recevoir ces constructions. Le bourg possède un sous-sol en partie défavorable à un tel projet en l'absence d'un assainissement collectif dont le coût pour une commune de moins de 500 habitants avec 6 hameaux est absolument prohibitif malgré les subventions.

La Direction Départementale d'Aide Sanitaire et Sociale (D.D.A.S.S.) nous avait alerté depuis longtemps sur ce problème.

Une étude du sous-sol communal (subventionnée à 80%) a été réalisée par l'agence " Organisation et Environnement ". De nombreux sondages ont permis d'établir une carte communale.

D'autre part, le Bureau d'Études " SEPR " dont le siège est à Paris, mais qui est implanté localement est chargé de la mise à jour des nouveaux documents qui seront soumis à enquête publique en 1995. Chacun sera invité à donner son avis.

Il faut préciser que le coût du Bureau d'Études est de 73.000 F, et que nous avons obtenu une subvention de 72%, de sorte que la dépense effective pour la commune ne sera que de 20.400 F.

## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS DE MONTJAVOULT

L'Association des Anciens Combattants de Montjavoult regroupe les anciens combattants des guerres 1914-1918, 1939-1945, Indochine, Algérie, opérations extérieures, habitant la commune.

Elle a tenu son Assemblée générale le 3 Décembre 1994 ; celle-ci a approuvé les comptes de 1994 et renouvelé le Bureau pour 1995.

Au cours de l'année 1994, l'Association a organisé, le Dimanche 10 Avril, une excursion en Picardie : visite du domaine de MARQUENTERRE dans la Somme, suivie d'une visite de SAINT-RIQUIER et son église du 13ème siècle, puis de DOULLENS, sa Mairie et la célèbre "Salle du Commandement Unique", suivie d'un excellent déjeuner. L'après-midi fut consacré à l'historial de PERONNE, monument très émouvant, consacré à la guerre de 1914-1918.

Tous les participants se sont déclarés enchantés de cette excursion. Une photo qui regroupe tous les présents sur le perron de l'hôtel de ville de DOULLENS est à la disposition des intéressés.

L'Association a ensuite participé aux fêtes du 14 Juillet en prenant sa part des frais du feu d'artifice et en organisant un tir à la carabine toujours apprécié.

Enfin, le 11 Novembre, comme tous les ans, après l'office religieux, cérémonie au Monument aux Morts : dépôt d'une gerbe, appel des morts, puis dépôt de fleurs par les enfants de l'école sur les tombes des Anciens Combattants morts pour la France, enfin réception à la Mairie : les Anciens Combattants y recevaient les habitants du village devant un buffet bien fourni et remirent un petit cadeau aux anciens instituteurs, M. et Mme RIVOALLAN.

Pour les fêtes de fin d'année, les Anciens Combattants adressent à chaque jeune sous les drapeaux un mandat de 500 F.

L'année prochaine, encouragé par le succès de l'excursion de cette année, l'Association envisage d'organiser, le Dimanche 21 Mai 1995, une excursion à DIEPPE et VARENCEVILLE, en autocar, peut-être en liaison avec l'Association "Sports et Loisirs". Toutes informations nécessaires seront données en temps utile.

**Comptes de l'association pour 1994**

<b>Recettes</b>	cotisations anciens combattants	1.000	
	subvention municipale	4.200	
	<b>Total recettes</b>		<b>5.200</b>
<b>Dépenses</b>	cadeau fin d'années jeunes appelés	2.000	
	participation au feu d'artifice 14/07	1.500	
	fleurs, cadeau et buffet du 11/11	1.805	
	<b>Total dépenses</b>		<b>5.305</b>
	<b>Balance</b>		<b>- 105</b>
	excursion Marquenterre (solde)		- 113
	tir à la carabine le 14 Juillet (solde)		+ 435
	<b>Résultat exercice 94</b>		<b>+ 217</b>

## LES FINANCES LOCALES

### Comptes administratifs 1993

Au cours de la séance du Conseil Municipal du premier juillet 1994, les membres du Conseil présents ont voté à l'unanimité le compte administratif 1993. Celui-ci représente les diverses dépenses et recettes respectivement effectuées ou perçues au cours de l'année 1993. Comme pour le budget primitif il concerne deux domaines : fonctionnement et investissement.

#### Section fonctionnement

Total Dépenses : 1.308.659,74 F  
Total Recettes : 1.258.135,37 F

**Déficit 50.524,37 F**

#### Section investissement

Total Dépenses : 198.853,01 F  
Total Recettes : 378.795,73 F

**Excédent 179.942,72 F**

Soit un Excédent Total de :  $179.942,72 - 50.524,37 = 129.418,35$  F

## ÉCHOS DE LA VIE LOCALE

### FÊTE DE L'ÉCOLE ET DE SES INSTITUTEURS Monsieur et Madame RIVOALLAN 25 Juin 1994

C'est avec un brin de nostalgie que parents d'élèves, élus locaux et amis nombreux de **Monsieur et Madame Rivoallan** ont assisté à la représentation de fin d'année de l'école de Montjavoult.

En effet Monsieur et Madame Rivoallan ont pris leur retraite en cette fin d'année scolaire, aussi était-ce le dernier spectacle qu'ils nous présentaient en cet après-midi du 25 juin. Cette tristesse s'harmonisait avec un temps maussade et morose de voir partir nos chers instituteurs après **22 ans de dévouement**, de disponibilité pour associer les enfants aux diverses manifestations de la commune et d'expression de grande conscience professionnelle.

Comme durant toutes les années qui ont jalonné la carrière de Monsieur et Madame Rivoallan, le spectacle donné par les enfants de l'école de Montjavoult, fut de très bonne qualité avec des airs entraînants et parsemés de saynètes amusantes et de chants bien répétés par les jeunes écoliers.

L'apothéose de cette journée fut sans contexte le moment où nos instituteurs devenus un court instant spectateurs, assis au premier rang, virent arriver, groupés dans le même élan de cordialité leurs anciens élèves entonnant un chant composé pour eux, afin de témoigner une immense gratitude méritée.

L'émotion était grande dans les coeurs de Monsieur et Madame Rivoallan, mais aussi dans les coeurs des personnes présentes qui reconnaissaient ainsi les qualités de leurs instituteurs ayant exercé la période la plus longue jamais enregistrée à l'école de Montjavoult.

Monsieur le Maire Philippe Gautier brossa les carrières de Monsieur et Madame Rivoallan et les remercia au nom de la commune pour la tâche accomplie avec talent, générosité et dévouement.

Ensuite tous les participants à la fête se rendirent dans la troisième classe trop exigüe pour accueillir tous les amis fidèles. Monsieur et Madame Rivoallan eurent la joie de découvrir les nombreux cadeaux offerts par la commune et les diverses associations.

Chacun autour d'un verre de l'amitié put verbalement témoigner sa gratitude ou son attachement fidèle. L'ambiance générale était empreinte d'amitié vraie et de touchante émotion.

La commune de Montjavoult souhaite une bonne continuation à Monsieur et Madame Rivoallan ainsi qu'une heureuse retraite amplement méritée. Elle les remercie du travail accompli et aura toujours le même plaisir à les accueillir au sein de la communauté villageoise.

## L'AFFAIRE CASTEL NINA

Depuis des années, cette grande maison inoccupée sur la place du village se dégradait tristement lorsqu'une affiche sur le portail nous apprit qu'elle allait se vendre en adjudication.

Nous rêvâmes :

- salle multifonctions
- bibliothèque
- équipements sociaux éducatifs
- gîtes ruraux

tous ces besoins latents dans notre commune allaient pouvoir être satisfaits à court ou moyen terme à des conditions avantageuses car nous avions d'avance obtenu l'assurance d'une importante subvention.

Mais l'un des héritiers qui, au départ du processus de licitation, avait encouragé le Conseil Municipal à préempter, parvint à porter une dernière enchère rendant ainsi le droit de préemption de la commune inopérant.

Monsieur Dupont a retrouvé sa maison familiale et nous ne pouvons que nous en réjouir car nous avons tous besoin de racines.

Pour que l'information soit complète, il faut malheureusement ajouter un détail : reprochant au Conseil Municipal d'avoir pris le temps de s'informer pour retirer sa préemption, Monsieur Dupont a engagé une procédure devant le Tribunal Administratif pour obtenir des dommages et intérêts. La préfecture considérant que la démarche du Maire n'a pas été fautive assure gratuitement la défense de la Commune.

Espérons que la raison l'emportera et que tout rentrera dans l'ordre.

**MARIAGES**

Nos sincères vœux de bonheur aux nouveaux couples qui se sont unis par les liens du Mariage :

***Mademoiselle Marina COUTURIER***

avec

***Monsieur Richard LESCURE***



**Le Bourg**

**6 AOUT 1994**

**NAISSANCES**

Nos sincères félicitations aux heureux parents des nouveau-nés à qui nous souhaitons beaucoup de bonheur et de prospérité au sein de notre communauté villageoise :

***Guillaume GOBERT***

né le 9 JUIN 1994

**BEAUGRENIER**



***Laura GALEZOWSKI***

née le 20 Juin 1994

Place de l'Eglise

**LE BOURG**



## DECES

**Madame Monique RETOT** s'est éteinte le 27 Juillet 1994 à la suite d'une maladie qui l'avait contrainte à de longs séjours en hôpital spécialisé.

Elle participait volontiers aux différentes manifestations organisées par les associations communales.

Elle savait se faire apprécier par son discrétion et sa gentillesse.

**Monsieur René HUBERT** nous a quittés le 5 Novembre 1994. Père de Roland et Jacqueline HUBERT, il aimait beaucoup séjourner à Valécourt dans la maison de ses enfants. Il était très attaché à notre commune dont il appréciait le calme et le caractère champêtre.

Nos adressons nos sincères condoléances aux familles et à leurs amis. Nous les assurons de notre entière sympathie.

## JOURS DE FÊTE

### FÊTE DE LA SAINT JEAN : 18 JUIN 1994

Après avoir essuyé un temps médiocre depuis plusieurs années, **la Saint-Jean millésime 1994**, s'annonçait sous des heureux auspices. Un temps ensoleillé, un ciel pur comme le diamant. Tout contribuait, avec les barquettes de frites et la grillades proposées, à rendre cette soirée agréable et pleine d'un charme annonçant les prochaines vacances.

Le succès fut tel que les organisateurs de Sports et Loisirs durent rajouter tables et chaises pour les nouveaux arrivants venus goûter le plaisir de dîner dehors en bénéficiant d'une vue exceptionnelle sur la belle campagne environnante. Les conversations s'animaient sur un ton joyeux et amical.

Lorsque la nuit chassa le jour vers d'autres contrées, le Feu traditionnel de Saint-Jean fut allumé devant les nombreux spectateurs. Cette année le feu s'était quelque peu sophistiqué par l'envoi simultané de fusées éclairantes et colorées dans le ciel aux milles étoiles et par une animation pyrotechnique précédant le grand embrasement de l'édifice de bois.

Les flammes montèrent haut dans le ciel, s'acharnant à vouloir lécher le pied des étoiles. La chaleur dégagée réchauffait nos visages commençant à ressentir la fraîcheur de la nuit. Le feu brûla plusieurs minutes devant des spectateurs ravis.

Le Conseil Municipal adresse toutes ses félicitations et remerciements aux organisateurs de cette manifestation, précédant l'arrivée de l'été, et qui connaît d'année en année un succès traditionnel et mérité.

### FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET 1994

Comme chaque année l'association Sports et Loisirs de Montjavoult nous a gratifiés d'un merveilleux feu d'artifice, grâce à la compétence et au talent de notre artificier, Monsieur Legris, et de son aide de camp de plus en plus expérimenté, Jean-François Vasseur.

Les années précédentes une météo capricieuse compromettait souvent les espoirs des organisateurs quant à la réussite pyrotechnique de la soirée, mais grâce aux bonnes fées veillant sur notre village, les feux d'artifice ont toujours pu se dérouler normalement et l'unanimité sur leur qualité a toujours été recueillie.

Ce 14 juillet 1994, point d'inquiétude à avoir une météo des plus clémentes, un sourire se dessinait sur les lèvres de Monsieur Legris rassuré pour la bonne marche séquentielle du feu d'artifice. Le lancement des différentes fusées colorées était programmé et s'étalait sur une longueur de trois cents mètres de câbles. Un seul bouton suffisait à déclencher l'explosion de couleurs dans un ciel pur dégagé.

Bravo, comme chaque année, le feu d'artifice fut une réussite totale. Les commentaires des spectateurs présents témoignaient largement de sa qualité et de sa beauté.

Quel ravissement pour les yeux d'apercevoir dans la nuit le clocher de l'Église surgir des ténèbres comme par un enchantement divin et révéler à nos yeux ébahis par la beauté mystique de ses pierres et corniches, gardiennes des secrets ancestraux d'un passé fait d'histoire, de sang et de pleurs. Nous fûmes tous admiratifs lorsque par des feux de Bengale adroitement disposés, le porche de l'Église s'embrasa pour nous faire découvrir toute la richesse architecturale de sa structure. On y devinait des diables qui surgissaient l'espace d'un éclair pour décocher aux spectateurs médusés, des rires figés et sarcastiques. Les Saints stoïques dans leur statures débonnaire nous enseignaient à ne pas s'effrayer de ces démons de pierre. Le bouquet final fut une explosion de mille joyaux scintillants arborant des couleurs vives et variées dans un ciel qui était comme un écrin de velours noir.

Félicitations et remerciements aux membres de Sports et Loisirs, et aux artificiers de service, pour cette soirée réussie sur tous les plans.

## FÊTE DU 14 JUILLET 1994

Après une soirée du 13 juillet 1994, réussie dans tous les domaines, le beau temps honorait l'après-midi du 14 juillet pour assurer d'un bon déroulement les jeux proposés aux personnes venues fêter sur la place de l'Église cette " Journée Républicaine " .

Tous les âges étaient représentés pour les jeux. La nature de ces derniers pouvait satisfaire un large éclectisme de goût et d'attirance.

Un tournoi de pétanque qui réunit six équipes de deux joueurs se déroula pendant tout l'après-midi. Un " chamboule-tout ", une loterie et un cocasse tir à l'oeuf avec des boules de pétanque étaient disposés autour de la place de l'Église et attendaient ceux qui voulaient bien exercer leur adresse ou tenter leur chance.

Une gentille petite oie grise attendait avec sagesse et stoïcisme qu'un joueur doué de sens divinatoire, veuille bien découvrir son prénom féminin parmi 98 propositions. Un jeu tactile consistait à estimer le poids d'un filet garni de victuailles diverses. L'échelle des poids proposés était assez large d'après les estimations faites.

Pendant toutes ces activités récréatives, un bar était ouvert où les personnes pouvaient se rafraîchir ou déguster des pâtisseries. Des enveloppes vendues à des prix très modiques par les Associations du Troisième Age et de Sports et Loisirs furent proposées aux personnes présentes. L'Association des Anciens Combattants s'était associée à cette fête du 14 juillet en organisant un stand de tir où chacun put mesurer son habileté.

La tradition ne fut pas mise en défaut au cours de cette fête car celle-ci se termina en fin d'après midi par les fidèles tournois de quilles pour dames et messieurs. Montjavoult ne serait plus tout à fait Montjavoult si le jeu de quilles ne clôturait pas les festivités du 14 juillet ou celles dédiées à notre commune.

Nous adressons nos remerciements et félicitations aux organisateurs de cette agréable après-midi empreinte de joie et de bonne humeur, qui permet aux habitants de notre commune de se rencontrer, et finalement de mieux se connaître et de s'apprécier davantage.

### **PIQUE-NIQUE D'HEROUVAL 27 AOÛT 1994**

Après avoir traversé une période caniculaire, digne de figurer dans les archives de la Météorologie, on pouvait espérer en cette seconde quinzaine d'Août une journée ensoleillée pour réunir au parc d'Hérouval tous les adhérents de l'Association Sports et Loisirs qui avaient honoré de leur présence les différentes manifestations, échelonnées sur 93-94.

Malheureusement, le soleil espiègle et contrariant avait décidé de cacher sa face en ce jour, le 27 Août 1994. A la place, un ciel gris, maussade et pluvieux nous accompagna tout le long de la journée. Cette bouderie incompréhensible de la météo dissuada certains fidèles à participer à ce pique-nique traditionnel qui connaît chaque année un grand enthousiasme.

L'animation chaleureuse qui régnait parmi les convives présents compensa largement les morosités du ciel. Les mets proposés étaient d'excellente qualité, soulignons spécialement une entrée tout à fait originale par sa composition : calamars en compagnie de moules, brocolis et riz en salade. Madame Claude LENOBLE nous fit goûter avec la viande froide une mayonnaise maison et tout à fait insolite par rapport aux mayonnaises classiques. Ce coup d'essai fut un coup de maître car, à l'unanimité, les personnes présentes firent l'éloge de son originalité culinaire.

Le repas terminé, les participants se dirigèrent vers la buvette où ils purent prendre un petit café de bon aloi pour se réchauffer de la fraîcheur précoce du temps. Certains courageux s'exercèrent avec dextérité et détermination aux différents jeux proposés ou n'hésitèrent pas à se balancer avec de grandes amplitudes sur les balançoires disséminées dans le parc.

L'après-midi se termina par le petit voyage en train qui nous fit découvrir les différentes variétés d'arbres et nous fûmes ravis d'apercevoir près de la "voie ferrée" un troupeau de daims, remarquables par l'élégance de leur allure et la douceur de leur expression.

Un grand merci aux organisateurs de l'Association "Sports et Loisirs" pour la réussite de cette journée malgré une météo peu clémente et merci également à Monsieur FALLOT, propriétaire des lieux, d'ouvrir son parc gratuitement, chaque année, avec la même gentillesse et la même spontanéité.

### **REPAS DES CHEVEUX BLANCS 23 OCTOBRE 1994**

Par une journée d'automne grise et brumeuse, les participants au repas traditionnel et annuel des Cheveux Blancs étaient heureux de se réunir autour d'un feu bienvenu dans la salle de restaurant de la Molière, à SERANS.

Comme chaque année, l'ambiance était sympathique et chaleureuse. Chacun évoquait avec nostalgie ou fierté les événements du passé, et à travers les conversations échangées, on avait un rapide aperçu de l'histoire récente ou plus lointaine de notre commune. En cette occasion, on se rendait mieux compte que l'âme d'un village comme MONTJAVOULT se compose pour une bonne part non négligeable de tous ceux qui ont travaillé ou vécu au sein du bourg ou des hameaux et qui ont marqué d'une façon indélébile par leur personnalité, leur caractère la vie de la commune.

Les populations changent, des mutations sociologiques se réalisent mais le passé reste "présent" dans les mémoires en créant une âme vivante et humaine à nos villages.

Le Conseil Municipal remercie et félicite les membres de l'Association du "Club du Troisième Age" pour l'organisation fidèle de cette manifestation qui réalise le lien essentiel entre le passé et le présent, le tout agrémenté d'un repas de qualité dans une ambiance amicale et joyeuse.